

Trophée de Paris 2012

Le hasard du calendrier fait que le palmarès du Festival de Cannes a été proclamé le lendemain de la journée de projection du Trophée de Paris. Certains des commentaires suscités par les choix du jury de cette prestigieuse manifestation trouvent une résonance, à notre échelle bien sûr...entre autres sur la validité de ces choix par rapport à ceux du public.

En effet l'organisation du TdP depuis l'an dernier fait que les jurés, qui définissent le palmarès à partir de la présélection effectuée par les organisateurs (et qui, à l'exception de deux, étaient absents samedi) sont essentiellement des personnalités, sans aucun doute éclairées, mais étrangères au petit milieu des réalisateurs, qui composaient l'essentiel de l'assistance: quand ces derniers sont montés sur scène pour la « photo de famille », la salle s'est presque vidée ! En effet, 26 réalisateurs (sur 39 montages projetés) sont venus entendre les commentaires de leurs pairs, indépendants de tout classement, tandis que le public « ordinaire » a sans doute hésité à s'enfermer au frais, un samedi de grand WE et de grand beau temps....

D'autant que la programmation n'était pas connue à l'avance, ce qui demeure regrettable. Des modifications de dernière minute, nécessairement mineures, pourraient intervenir sans trop compliquer le travail de l'équipe technique, qui a fait face à quelques faux départs, liés à certains logiciels. Parmi ces réalisateurs, une présence britannique relativement nombreuse (5 auteurs présents, sur 7 montages soumis), mais un seul Italien, pour 15 montages soumis, et 2 Belges....

Le devoir de mémoire

C'est un thème que l'on a rencontré dans de nombreux diaporamas.

Trois montages britanniques ont été classés, mais à notre sens sous évalués : problème de langue ? thématique ? Ils reposent sur la notion de devoir de mémoire, très présente chez les Britanniques, mais moins chez nous.

« **Un homme honorable** », de **Keith Storey & Ron Davies**, 21ème, biographie d'un mineur syndicaliste a été présenté en version française, ayant fait appel à des diaporamistes français pour dire le texte.

« **Thomas** », de **Linda et Edgar Gibbs**, 34ème, une façon habile de lier l'utilisation de la lanterne magique par les recruteurs de l'armée britannique en 1866, à l'activité des auteurs, descendants d'une de ces recrues, a été bien apprécié dans la salle, même si les sous-titres sont une petite difficulté au visionnage.

« **Ride to the wall** », de **Howard Bagshaw**, 39ème, a surpris par le contraste entre un rassemblement de motards, gros bras tatoués et supposés sans gêne, voire effrayants, et l'objet de ce rassemblement, présenter leurs respects (le mot est répété à plusieurs reprises) aux 16000 soldats morts en service, depuis la 2nde guerre mondiale, dont les noms sont gravés sur un mémorial.

Le rapprochement a été fait avec « **Amère victoire** » de **Corentin Le Gall**, 17ème, sur la célébration du 9 mai à Moscou, où les anciens combattants sont honorés, bien plus que chez nous. A noter la remarque d'une spectatrice d'origine russe et historienne, qui a insisté sur la complexité de la société russe actuelle, minimisant l'importance de la partie « néo-stalinienne » mise en évidence par Corentin.

« **Les fleurs d'Atacama** » de **Martine Wegria**, 22ème, dénonce les atrocités de la dictature chilienne avec beaucoup de conviction, mais sa construction est compliquée et très touffue. Une remarque sur le parti pris unilatéral a suscité dans la salle des réactions choquées.

« **L'avion de Londres** », de **Philippe de Geetere**, 8ème, très technique, avec un texte un peu trop dense mais très informatif, est un bel hommage à ces pilotes.

Quant à notre « **Mémoire altérée** » 42ème, elle n'a pas convaincu grand monde parmi les jurés. La poésie est un genre difficile, et peut-être aurions-nous du être plus explicites et présenter le contexte, car ce qui est pour nous évident ne l'a pas été pour d'autres. Les blockhaus, érigés pendant la 2nde guerre mondiale tout le long de la côte Atlantique ont utilisé les galets de la baie d'Audierne. Une usine de concassage avait été construite, et une voie de chemin de fer spéciale établie, à quelques pas de la plage dont nous avons montré les images. Depuis, la mer a avancé, et la question a été posée de savoir si on la laissait faire, ou si on démolissait ces vestiges. La salle a considéré la deuxième partie comme plus faible : c'est effectivement celle qui fait appel à la méditation sur l'effet du temps qui passe, et réduit tout en sable. La présence du personnage au début n'a pas été jugée utile, mais le choix de la musique (à l'accordéon) a été apprécié.

La « **Marjolaine** » de **Jean-Louis Terrienne**, 4ème, à la limite du genre, a été généralement appréciée. A titre personnel, il nous est difficile « d'y entrer ». Sans doute l'absence d'homogénéité dans le traitement des images (que vient faire ici Google Earth ?), et une chanson qui dès le départ nous entraîne ailleurs.

Les Italiens

Cette année, 15 montages soumis, dont plusieurs ont été bien classés : il est vrai qu'une des spécificité des Italiens est l'absence ou la discrétion du texte, facilitant d'autant la compréhension internationale.

Le seul Italien présent, **Giovanni Signora**, proposait « **Look inside** » un montage sur une musique des Pink Floyd, qui n'avait pas passé la présélection, et a laissé l'assistance dubitative.

Alessandro Benedetti nous a amusés avec son « **Tee 9** », 10ème, une vraie prouesse technique.

« **Giochiamo ? Jouons-nous ?** » de **Giuliano Mazzanti**, 14ème, a aussi beaucoup plu, mais l'information selon laquelle des montages analogues sont visibles sur le site commercial de « Lego » a jeté un froid.

"**Anno Domini 2997**", de **Loris Fontana**, 15ème, est resté incompris de beaucoup, mais a plu cependant, grâce à l'ambiance musicale et au travail d'image.

« **Œil pour œil** », de **Giacomo Ciccotti**, 7ème, images noir et blanc plutôt glauques, chanson prenante, selon la même recette que ses œuvres précédentes, n'a pas été bien compris jusqu'à l'explication finale de ces vengeances familiales en Albanie.

Les OAVNI : Objets Audio Visuels Non Identifiés, ou inclassables...

La séance a commencé avec le seul montage provenant des Etats-Unis, mais tout à fait francophone, « **Entre chien et loup** » de **Karl F. Stewart**, non présélectionné. Témoignage sur les difficultés d'un producteur de pommes et de noix, excellente prise de son. De grandes plages sans images, et des séquences d'images prises en rafale, en pseudo-video, ont laissé l'assistance perplexe.

Autre utilisation de la rafale dans « **Sport d'hiver en Orléanais** », de **Patrick Lemaire**, 45ème, avec des extraits sonores de radio, dont les intentions ont paru ambivalentes.

« **Raie manta** », de **Jean de saint Victor de Saint Blancard**, non présélectionné, mélange de photos et de video, n'a pas convaincu.

On a trouvé le mélange « video-diaporama dans le diaporama » dans l'œuvre de **Jacques van de Weerd**, qui se met lui-même en scène pour traiter du « narcissisme et de la naïveté » de son ami « **JLT, diaporamiste et martyr** », 25ème. Effets de miroir dans le monde diaporamistico-diaporamiste !

La question de l'introduction de la video, à quelle proportion et dans quel but, n'a pas été discutée pendant cette journée. Un nombre non négligeable des œuvres a été projetée en format vidéo (lecteur VLC). Cette question est cependant sous-jacente et ne pourra pas être longtemps éludée. Elle peut amener une réflexion sur les spécificités de chaque technique.

La bande-son en premier

Question sous-jacente dans l'appréciation de quelques montages : peut-on fermer les yeux, ou couper le son, sans perdre une grande partie de l'œuvre ?

Hervé Séguret a bien capté la spontanéité des enfants dans sa bande-son de « **La cabane** », 44ème, une amusette rafraîchissante après ses œuvres précédentes.

Autre excellente bande-son d'enfants, celle de « **Une maman** », 5ème, de **Jean-Yves Calvez**, avec une difficulté supplémentaire, c'est que le texte préexistait ! A noter les belles photos en noir et blanc, format carré.

« **Très cher papa** » de **Philippe de Lachèze Murel**, 11ème, presque sans parole, a été salué comme une réussite, quitte à supprimer la dernière image, et bien que certains bruitages soient excessifs.

« **Modi** » de **Christian Hendrickx**, 2ème, est aussi basé sur un texte, une voix remarquable et une musique sobre telles que Christian sait les trouver.

Les gags

Souvent non sélectionnés, mais réclamés pour les galas, où ils offrent un moment de détente dans une programmation parfois austère.

« **IRM** », de **René Dupire**, non sélectionné.

« **Jar** » de **Jacques Carmant**, non sélectionné.

« **Camping** », de **Jean-Paul Guibal**, 20ème : quelle est la référence de la tente qu'on peut démonter sans réveiller les occupants ?

La performance vocale de **Jean Vilmer**, dans « **Affaires à faire** », 28ème, ne rend pas le dialogue crédible. Et que vient faire Mozart dans cette campagne ?

Les chansons illustrées

Jany Clavier et Marc Jourdain, se sont lancés dans l'exercice délicat d'illustration d'une chanson archi-connue, sur laquelle tout le monde a déjà mis ses images mentales, que la présence du comédien perturbe. « **La grasse matinée** » a été classée 35ème.

Pierre Marie Artaux a donné un exemple à ne pas suivre avec l'illustration littérale et anachronique des « **Grands Boulevards** », 29ème.

Les scenarii : la confusion documentaire-fiction

En littérature, les auteurs collent parfois l'étiquette « roman » sur un témoignage pour lequel l'exactitude des faits n'est pas primordiale. De plus, l'usage des guillemets et des références pour les citations rend plus claires la part de l'auteur et celle de son sujet. En matière de diaporama, ces conventions d'écriture ne sont pas faciles à transposer.

Il existe bien des catégories « documentaire » et « reportage » qui laissent le spectateur s'attendre à du réel, ou « scénario » où on pense avoir affaire à de la fiction, qui pourraient être utilisées pour éviter cette confusion, mais les organisateurs de festivals en général sont tout à fait rétifs à faire entrer ces distinctions dans la pratique...

De ce fait, il peut y avoir une confusion gênante entre la valeur d'un témoignage réel, sa « mise en scène » et la part d'interprétation de l'auteur. C'est le cas en particulier quand un texte est « fabriqué » et attribué un personnage que l'image nous fait prendre pour « le vrai », alors qu'on ne sait pas qu'il s'agit d'un comédien, et si ce n'est pas un comédien, si le personnage à l'image est conscient de ce qu'on lui fait dire !

« **Bonjour Princesse** », de **Paul François Béziat**, 19ème, aborde une thématique originale, avec une comédienne convaincante dotée d'une belle voix.

« **Et si j'osais** », de **Denys Quélever**, 23ème, synthétise dans un texte écrit une démarche picturale qui n'est pas seulement individuelle.

« **Adonis le visionnaire** » de **Jean-Pierre Simon**, 12ème, commence par une citation provocatrice, et se poursuit comme une biographie, dont on ne sait pas au départ s'il s'agit d'un personnage réel. On découvre ensuite un poète syro-libanais, pressenti pour le prix Nobel. Des extraits choisis de son oeuvre qui dénonce l'utilisation normative de la religion, sont illustrés par des images de Syrie.

Les polars

Roger Banissi a repris ses crayons de couleurs pour nous raconter une histoire à suspense britannique, bien compliquée, mais savoureuse « **La trompette en caoutchouc** », 27ème.

Sur des images de vitrines éclairées de Noël, qu'elle a traitées avec sa virtuosité habituelle, **Thérèse Coursault** a imaginé « **Cass'Noël** » 25ème.

Les « premiers montages »

Pierre Meneglier a ramené de son voyage étasunien une série d'images « **Antelope canyon** », qui n'ont pas passé la présélection.

Gérard Wyrzykowski, a utilisé des images d'archives sans en donner la source, et avec une voix, certes charmante, mais dont l'enthousiasme est totalement hors de propos, dans « **L'île aux larmes** » 30ème.

Bien que non-débutante en diaporama, Julie « a osé » pratiquer son français et nous montrer ses photos sous-marines! « **Si j'osais** », de **Julie England & Ron Davies** n'a pas été présélectionné.

A l'inverse, les très belles images prises au cours des saisons par le **club de St Nazaire**, nouveau venu dans l'arène diaporamistique, ont séduit les jurés, qui ont classé le montage « **Brière : Terre de lumières** » 1er. Cependant, au goût de la salle, le texte est un peu trop descriptif et la bande-son manque de la « vie » qui serait apportée par des bruitages.

Conclusion

En résumé, un cru 2012 sans grande révélation, avec des baisses de régime chez quelques auteurs connus, (mais on ne fait pas un chef d'œuvre tous les ans !), quelques divergences notables entre le classement des jurés et les opinions exprimées dans la salle, mais le plaisir des rencontres et des échanges, ce qui est un succès incontestable.